

l'Ovillois MAG'

N° 11
FÉVRIER
2022

Politique du logement enjeux et perspectives



VILLE DE
HOUILLES



06

03 ÉDITO

04 L'ACTU

- 05 Conseils de quartier, les nouveaux relais citoyens
- 06 Révision du PLU : participez à la concertation
- 09 Plan mercredi, Forum des métiers
- 11 Biennale de la jeune création
- 13 Travaux à la déchetterie, inscriptions au CCAS, mutuelle santé

14 DOSSIER POLITIQUE DU LOGEMENT

- 16 Interview de Gaëlle Broutin, adjointe au maire déléguée à l'action sociale, aux solidarités et à la réserve communale ovoilloise
- 17 Loi SRU, des objectifs insoutenables
- 18 Demande de logement social, un accompagnement personnalisé
- 19 Résidence Marceau : des travaux de réhabilitation prévus

20 SORTIES

23 PORTRAIT

Gérard Bertram, compositeur

25 ZOOM SUR

Les Locodingos, association d'athlétisme

26 TRIBUNES

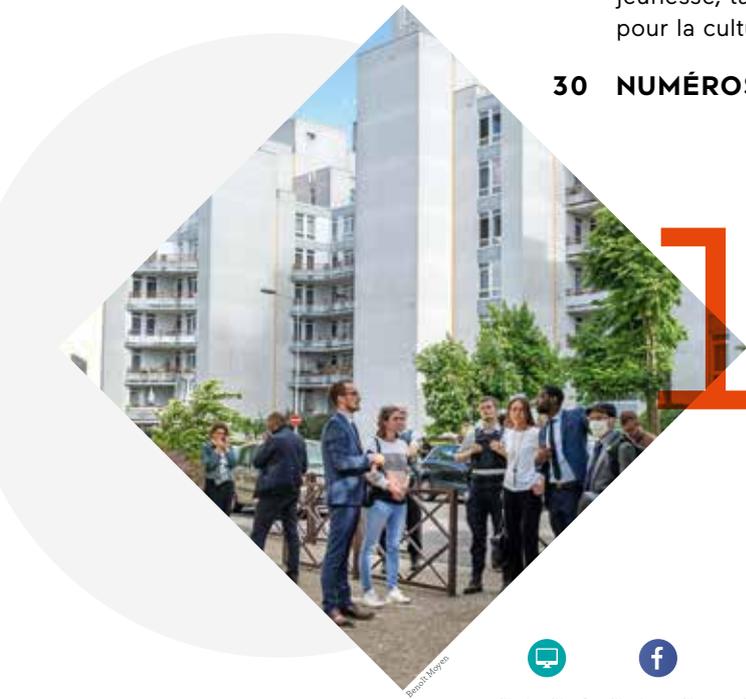
28 INFOS PRATIQUES

Permanences éducatives, réseau social jeunesse, taille des arbres, Navigo un passe pour la culture, bienvenue à...

30 NUMÉROS UTILES / CARNET



11



14

L'Ovillois Mag' n° 11

Directeur de la publication : Julien Chambon

Rédacteur en chef : Vincent Dubuc

(vincent.dubuc@ville-houilles.fr - tél. : 01 30 86 32 15)

Conception graphique : Guillaume Lansac-Fatte

Photos : Caroline Fayaud-Zigurs, Benoît Moyen

Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche

Ont collaboré : Nadia Bijarch, Sophie Jobez

Publicité : LVC Communication, 06 80 71 07 07 (Pascal Gauthier)

Tirage : 15 500 exemplaires / ISSN : 0183-0880

Impression : RAS, ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées

Distribution : Champar (01 34 07 12 53)



villes-houilles.fr



Ville de Houilles



@villehouilles



@ville_houilles



ville_houilles



@ginkgo_houilles



Le maire à la rencontre
des Ovillois des Gênets-
Pharaons. L'occasion
de faire le point
sur le logement et
la sécurité.

Chères Ovilloises, chers Ovillois,

L'année 2022 sera une année importante pour l'avenir de notre ville. Houilles, qui souffre depuis trop longtemps des conséquences du PLU voté en 2016, verra ses habitants s'exprimer et dire quel visage ils veulent donner à leur rue, à leur quartier, à leur ville. En effet, depuis le vote lançant la révision générale du PLU, le 3 novembre 2020, la situation sanitaire a empêché la tenue de la grande concertation que ce sujet mérite. Nous n'avons pas souhaité escamoter l'avis des Ovillois en nous bornant à la seule procédure imposée par la loi. Il nous a fallu patienter et attendre l'accalmie sur le front sanitaire. La vague récente nous a fait craindre pour la suite, mais nous espérons que nous allons vers des jours meilleurs.



*Construire moins et mieux
aménager seront les axes
de la politique du logement qui
guideront l'écriture du PLU.*

Le débat citoyen est une méthode de travail et, pour le réussir, il faut des outils, comme ceux que nous avons mis en place ces derniers mois. Mais pour entendre la voix des Ovillois, il nous faut aller plus loin et créer des espaces d'expression pour tous, surtout pour celles et ceux qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer.

Le 17 février prochain, nous organiserons le premier des ateliers sur le PLU. D'autres suivront les 9 mars, 16 mars et 21 mars.

Ces réunions s'inscrivent dans un dispositif global de participation. L'enjeu pour nous, jusqu'au vote du nouveau PLU, a été de mettre fin à la dynamique de ces dernières années en ayant un discours clair vis-à-vis des acteurs de la construction. Il a été entendu.

Ce discours, je l'ai eu aussi avec le préfet, à qui j'ai fait savoir, par un courrier du 24 septembre dernier, que notre ville ne construira pas les 718 logements sociaux que l'État lui demande dans le cadre de la loi SRU. Non pas que nous ne souhaitons pas de logement social. Au contraire, celui-ci participe à l'équilibre social et nous savons très bien que des Ovillois en ont besoin. Mais, pour préserver un équilibre, il nous faudrait construire plusieurs milliers de logements, ce que notre ville ne peut absorber et que nous ne souhaitons pas collectivement.

Construire moins, mieux aménager et loger les Ovillois seront les trois axes de la politique du logement et guideront l'écriture du PLU à venir. Je compte sur vous pour être au rendez-vous de cette grande concertation pour Houilles et son avenir !

Julien Chambon,
Maire, conseiller départemental

VIE LOCALE

Conseils de quartier, de nouveaux relais citoyens



leur représentativité en accueillant de nouveaux membres dans leurs rangs. »

D'une manière plus concrète, les conseils de quartier auront pour mission de contribuer à l'amélioration globale du cadre de vie en identifiant et en relayant les problématiques rencontrées dans chaque quartier : circulation, voirie, incivilités, propreté, tout en se voyant associés aux projets d'aménagements les concernant (nouvel équipement public, création de voies cyclables, modification de sens de circulation...). Les conseillers prépareront et organiseront également des réunions publiques qui se tiendront dans chaque quartier à partir de septembre 2022. D'ici là, afin d'enclencher cette nouvelle dynamique et de favoriser le développement du lien social au sein des quartiers, chaque conseil élaborera des modes d'échange diversifiés avec les habitants (marches exploratoires, initiatives citoyennes...). « Ces espaces d'expression, de débats, mais aussi de propositions pour améliorer la vie démocratique locale et associer les Ovillois aux enjeux de notre ville s'inscrivent dans l'action publique telle que nous la concevons. L'expérience des habitants, en tant qu'usagers et citoyens, a toute sa place auprès des expertises techniques et politiques dans de nombreux domaines du cadre de vie », conclut l'élu.

—
Lancement des premiers conseils de quartier, en novembre 2021.

Les sept conseils de quartier de la ville, qui regroupent Les Pierrats, Le Tonkin, Le Réveil-Matin, La Main-de-Fer, Les Belles-Vues, Les Blanchés et le Centre-Ville, ont été officiellement installés dans leurs fonctions fin 2021. Chacun d'entre eux est composé d'habitants ovillois (84 Ovillois avaient candidaté au printemps dernier à l'appel de la municipalité sur l'ensemble des sept conseils) et d'un binôme de conseillers municipaux issus de la majorité, pour un mandat de trois ans. Prochaine étape : chaque conseil devra élire son « bureau » et adopter une

charte de fonctionnement d'ici à la fin du mois de février. « Les conseils de quartier ont vocation à transformer en profondeur la relation entre l'administration municipale et les citoyens et à développer l'implication citoyenne. Cette démarche doit progressivement trouver ses marques et monter en puissance au cours de cette année, explique Christophe Haudrechy, adjoint au maire délégué à la démocratie participative. Aussi, dès à présent, les services municipaux préparent la mise en place d'interfaces afin d'inclure pleinement ces nouveaux relais citoyens dans leur action. Quant aux conseils, dès l'élection de leur bureau, ils pourront élargir

Plus d'infos : ville-houilles.fr, rubriques « Ma ville », « Démocratie participative », « Conseils de quartier ».
Pour toute question : conseilsdequartier@ville-houilles.fr

Les sept quartiers de la ville

- Espaces verts
- ⇄ Voie ferrée
- P Parkings



Bon à savoir

Vous souhaitez poser une question, signaler une anomalie concernant l'espace ou les équipements publics ? Rendez-vous sur ville-houilles.fr à la rubrique « Mes démarches ». Une liste thématique de formulaires vous

permet de contacter directement les services municipaux : voirie (nids-de-poule, signalisation routière ou marquages au sol défectueux), environnement (dépôts d'encombrants ou de déchets, arbres malades, équipements abîmés

d'aires de jeux pour enfants)... Il est également possible de joindre une photo (fichier JPEG ou PDF) à votre message. Vous pouvez également écrire directement aux élus par voie postale (voir p. 30).

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

Révision du plan local d'urbanisme : participez à la concertation sur le diagnostic

Le 3 novembre 2020, le conseil municipal a lancé la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la ville. Ce document traduit les ambitions de la municipalité en matière d'aménagement et de cadre de vie de l'ensemble du territoire communal pour les 10 à 15 prochaines années. Il traite de nombreuses thématiques (logement, patrimoine, environnement, mobilités, activité économique, équipements municipaux) et fixe également les règles à partir desquelles sont instruites les autorisations relatives au droit des sols : permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables, certificat d'urbanisme...

Plus précisément, ce nouveau PLU détaillera les nouvelles règles de construction qui s'appliqueront à chaque quartier de la ville, parmi lesquelles celles relevant des types de constructions qui sont autorisés

ou interdits, de la hauteur et de l'emprise au sol de ces dernières, de leur implantation par rapport aux voies et aux terrains voisins ou encore de la part obligatoire d'espace perméable à maintenir.

Participez à la concertation !

Les Ovillois seront invités tout au long de la procédure à contribuer au projet lors de nombreux rendez-vous :

- Trois réunions publiques portant respectivement sur le diagnostic du rapport de présentation, le PADD et le dispositif réglementaire.
- Des ateliers participatifs.
- La tenue de permanences des élus chargés du dossier.
- Une session à destination du conseil municipal de jeunes en avril.
- Un registre de concertation mis à la disposition des Ovillois en mairie, qui collectera leurs observations.
- La possibilité de transmettre des observations tout au long de la concertation

sur revisionduplu@ville-houilles.fr ou par voie postale, à la direction de l'urbanisme (voir p. 30)

- Une réunion publique, qui se tiendra mi-avril, fera le bilan de la première phase de concertation, des avis recueillis et des besoins exprimés par l'ensemble des Ovillois et présentera également les prochaines étapes de la procédure et de la concertation.

Les étapes de la révision

Le PLU est composé de plusieurs pièces, qui s'élaborent par étapes :

- Un rapport de présentation, qui expose le diagnostic de la commune et analyse l'état initial de l'environnement. Cet ensemble de documents met en avant les atouts, les points faibles mais aussi les besoins et les dysfonctionnements observés sur le territoire. Il analyse également la consommation des espaces et les capacités de densification du territoire et justifie les choix retenus dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et le dispositif réglementaire.



Début de l'élaboration

3. Dispositif réglementaire

Arrêt du projet du PLU

Approbation du PLU

1. Diagnostic et état initial de l'environnement

2. Projet d'aménagement et de développement durables

4. Phase administrative

- Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) décline le projet porté par la Ville à l'horizon 2030 au sein d'orientations générales. Il fixe également les objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espaces et de lutte contre l'étalement urbain.

- Le dispositif réglementaire est composé d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP), d'un règlement écrit et d'un plan de zonage qui traduisent réglementairement les orientations du PADD. En voici le détail :

- Les OAP prévoient les actions et les opérations d'aménagement à mettre en œuvre sur un secteur donné ou

concernant un enjeu thématique spécifique.

- Le règlement écrit détaille les règles associées à chaque zone (implantation des constructions, hauteurs, stationnement, espaces végétalisés et plantation...).

- Le plan de zonage délimite des zones présentant des enjeux ou aspects similaires et représente différentes prescriptions (espace vert protégé, patrimoine bâti protégé...).

- Les annexes regroupent quant à elles différents documents informatifs : servitudes d'utilité publique, règlement d'assainis-

sement, droit de préemption urbain... Durant toute la durée des études, les habitants et les acteurs du territoire ainsi que les personnes morales de droit public (État, Région, département, chambres consulaires...) seront associés à l'élaboration du PLU. Cette phase de concertation se déroulera jusqu'à la fin de la phase d'étude qui sera marquée par l'arrêt du projet du PLU révisé par le conseil municipal. Cet arrêt sera accompagné d'un bilan de la concertation, suivi d'une phase administrative. Dans un premier temps, les personnes morales de droit public associées seront amenées à donner leur avis, puis, dans un second temps, ce sera au tour des Ovillois lors de l'enquête publique. Enfin, le PLU sera approuvé en conseil municipal.

[Plus d'infos sur ville-houilles.fr](http://ville-houilles.fr)





DESSINONS ENSEMBLE LA VILLE DE DEMAIN !

PARTICIPEZ À NOS ATELIERS
organisés dans le cadre de la concertation sur la phase de diagnostic.



Jeudi 17 février

Pierrats / Tonkin



Mercredi 9 Mars

Blanches / Belles vues



Mercredi 16 Mars

Main de Fer / Réveil Matin



Lundi 21 Mars

Centre-Ville

Inscrivez-vous sans plus attendre !

Scannez le QR code

Ou appelez au :

01 30 86 33 41

Toutes les informations sur :

www.ville-houilles.fr/revision-plu



VILLE DE
HOUILLES



SCOLAIRE

Le Plan mercredi, une ambition éducative pour les enfants

M ené dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT) de la Ville, le dispositif gouvernemental Plan mercredi permet la mise en place d'activités de qualité le mercredi en période scolaire dans les accueils de loisirs. Il vise ainsi à renforcer l'articulation entre les différents temps de l'enfant en prenant en compte ses rythmes et ses besoins, à proposer des activités variées en y associant des sorties éducatives et à favoriser l'accès de tous les enfants à ces activités.

Grande nouveauté cette année : l'offre proposée à Houilles est doublée et élargie aux accueils maternels. Jusqu'au mois de juin, huit activités différentes, menées en partenariat avec des associations locales, viendront rythmer le quotidien des accueils de loisirs. De l'initiation au handball par le club de handball Houilles / Le Vésinet-Carrières-sur-Seine à l'apprentissage du vélo par l'association Vélocité 92, en passant par les animations du comité départemental des Yvelines de kickboxing, de muay thai et de disciplines associées, les activités ont de quoi ravir les jeunes participants. Entre



Caroline Bonnaud-Zimmer

sport et éducation à la citoyenneté, elles ont également pour objectif de les sensibiliser au « vivre ensemble ». Quant aux activités culturelles, elles permettront d'éveiller la curiosité et la créativité des enfants. L'association Talacatak invite par exemple à la création d'instruments de musique à partir de matériaux de récupé-

ration et à la constitution d'un orchestre. Avec l'association Terre Happy, c'est le théâtre d'improvisation, de marionnettes et le slam qui sont à l'honneur. Des mercredis qui promettent donc d'être riches en expériences et en découvertes, pour le plus grand plaisir des sportifs et des artistes en herbe.

MÉTIERS

Les collégiens ont leur forum

Réservé aux collégiens oivillois des classes de 3^e (Guy-de-Maupassant et Alphonse-de-Lamartine), le Forum des métiers, organisé chaque année par Houilles information jeunesse (HIJ), aura lieu la deuxième semaine de mars. Ses objectifs : s'informer sur les parcours à suivre, échanger, s'enrichir de l'expérience de professionnels, découvrir des métiers et susciter des passions.



Caroline Bonnaud-Zimmer

EN BREF

Inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire se dérouleront au mois de mars prochain, avec des prises de rendez-vous en février. La direction de la restauration et de l'éducation annoncera les différentes dates par le biais de l'ensemble des supports de communication (site Internet, réseaux sociaux, panneaux lumineux...), dès que l'organisation, en lien avec la crise sanitaire, sera arrêtée.



AGENCE DE LA GARE

LE MEILLEUR DE L'IMMOBILIER



ESTIMATION DE VOTRE BIEN OFFERTE SOUS 48 H !



🏠 HOUILLES
 📍 80, place André Malraux
 78800 Houilles

☎ Tél. : 01 61 04 43 00
 ✉ houilles@agencegare.fr

Consultez toutes nos annonces sur :

www.agencegare.fr 



 **ACHAT**
  **VENTE**
  **LOCATION**
  **GESTION**

De futurs projets immobiliers ? Passez dans nos agences ou contactez-nous !

Les compagnons pour rénover la maison
52 ans d'expérience font la différence



Nous sommes les compagnons du confort. Tous spécialisés. Nous prenons en charge tous les travaux de rénovation, de réfection et d'aménagement des maisons neuves et anciennes, «spécialiste économie d'énergie». Tous nos travaux sont garantis 2 ans (10 ans pour la maçonnerie et la couverture). Nos prix sont extrêmement compétitifs, et nous vous proposons des formules de financement personnalisées très intéressantes. Quelles que soient la nature et l'importance de votre problème de rénovation, consultez les Compagnons du Confort : nous vous conseillerons les solutions les mieux adaptées et nous vous offrirons un devis gratuit !

- Couverture
- Plomberie
- Carrelage
- Sanitaire
- Isolation des combles
- Chauffage
- Menuiserie
- Isolation extérieure
- Maçonnerie
- Extension
- Scierie

STIG
LES COMPAGNONS DU CONFORT
 8, avenue du Maréchal Foch - 78800 HOUILLES - 01 39 68 29 69
www.stig-batiment.fr
 «L'énergie est notre avenir, économisons-la !»






CITROËN **SILENT URBAN VEHICULE**

C5 Aircross Hybrid

BERGER AUTOMOBILES

64, rue des Vignes-Blanches 78420 CARRIÈRES S/SEINE
 (100 m du lycée des Pierres Vives) garage.berger@wanadoo.fr
01 39 14 72 49

COMMANDEZ ICI
 VOTRE CITROËN NEUVE

Travaux Publics
CHAMPION JR



Chaque jour, Champion JR, entreprise de travaux routiers aménage votre ville.

SAS CHAMPION JR
 8, Rue du Pince Loup
 78112 Fourqueux
 Tél. 01 39 58 32 56
 Fax 01 39 58 88 65





ART CONTEMPORAIN

La Biennale de la jeune création, un rendez-vous incontournable

Depuis 1997, la Biennale de la jeune création soutient les expressions artistiques émergentes et privilégie l'accompagnement de jeunes plasticiens et leur rencontre avec les publics. « L'attention et le soutien apporté aux jeunes artistes constituent l'un des fils rouges de la programmation de La Graineterie. Et la Biennale de la jeune création en est l'exemple le plus significatif », explique Catherine Dubois-Loya, adjointe au maire déléguée à la culture.

À l'origine pensée comme un festival pluridisciplinaire, la Biennale s'est transformée, à l'ouverture de La Graineterie en 2009, en un temps fort des arts visuels. Depuis, chaque édition de la Biennale réunit une dizaine de jeunes artistes, diplômés depuis peu d'écoles d'art françaises. Cette manifestation représente souvent l'une de leur première expérience professionnelle et leur première exposition dans un centre d'art. « À la fin de chaque édi-

tion, un jury sélectionne un[e] lauréat[e] qui est invité[e] en résidence de création la saison suivante. C'est une belle occasion pour l'artiste de gagner en visibilité et d'acquiescer une certaine notoriété », précise l'élue.

La sélection des artistes est collégiale. Ainsi, pour chaque édition, le centre d'art constitue un jury composé de personnalités du monde de l'art et de la culture, mais aussi d'acteurs locaux et de quelques membres des Grainetonauts, un groupe d'amateurs d'art locaux fédérés par un intérêt commun pour les activités du centre d'art. Nouveauté dans le cadre de la prochaine édition : le centre d'art a souhaité associer plus de 10 écoles supérieures d'art du ministère de la Culture à la sélection des artistes. « Ces nouvelles collaborations permettent d'inscrire La Graineterie et la Ville dans un réseau national », ajoute Catherine Dubois-Loya. Cette année, les délibérations du jury,

qui ont eu lieu en janvier dernier, ont abouti à une sélection riche et variée : 11 artistes, aux parcours prometteurs, ont été retenus. Vidéo, photographie, installation, sculpture et conférence s'inviteront à la prochaine édition de la Biennale qui donnera à voir la création artistique dans toute sa diversité!

En attendant ce prochain rendez-vous, qui aura lieu à l'automne prochain, les Ovillois sont invités à découvrir l'exposition personnelle de l'artiste François Dufeil, « Chlaaak Tuuung Fiiiiiit », lauréat de l'édition 2020. Elle se tiendra jusqu'au 12 mars à La Graineterie.

Liste des participants :

Morgane Baffier, Amie Barouh, Jules Bertin, Inès Elichondoborde, Léna Hervé, Flora Jamar, Shayna Klee, Hann Kokolo, Sinae Lee, Jordan Roger, Fu Wan Ting.

Le marché en vadr'Houilles

Vos commerçants, artistes et
artisans au pied de chez vous !



Parkings à proximité

Dimanche 13 février
de 10h à 16h
place du Général-Leclerc

Plus d'infos



VILLE DE
HOUILLES

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des travaux en cours à la déchetterie

Depuis le 10 janvier dernier, le Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains (SITRU) a entrepris des travaux. Objectif : agrandissement de la déchetterie. Ces travaux, qui dureront jusqu'au 15 mars, auront toutefois des conséquences. Ainsi, les capacités d'accueil de la déchetterie seront réduites de moitié, occasionnant des temps d'attente plus longs qu'à l'accoutumée (le dépôt en semaine étant à privilégier). Les bennes, quant à elles, n'étant pas toutes accessibles, le dépôt des déchets se fera groupé. À noter qu'à la mi-février la dépose des déchets aura lieu dans la zone rénovée (quais 3 à 7). Elle concernera les gravats propres ou en mélange, les encombrants, le tout-venant qui peut être incinéré et les déchets verts.

Plus d'infos : sitru.fr.



SITRU

SENIORS

Restez informés avec le CCAS

Le centre communal d'action sociale (CCAS) invite tous les Ovillois âgés de 65 ans et plus à se faire connaître auprès de ses services. Une démarche simple pour tout savoir des nombreuses actions menées par la Ville à destination des seniors (colis de fin d'année, mesures d'accompagnement et de prévention mises en œuvre dans le cadre des plans grand froid et canicule...).

Inscriptions auprès du CCAS (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile) ou via l'accueil-das@ville-houilles.fr.



Les permanences
« *Ma commune, ma santé* »

La solution santé mutualisée accessible à tous.
📍 Sur rendez-vous au 18, rue Gambetta (entrée par la rue Jules-Guesde).
Tél. : 01 30 86 32 70.





Bernard Meyer

Politique du logement, enjeux et perspectives

Loger les Ovillois dans les meilleures conditions, et conformément à leurs moyens, est une priorité de la municipalité. Notre ville n'échappe pas cependant à la difficulté de se loger que l'on observe partout en Île-de-France, comme l'illustrent les 1 700 nouvelles demandes de logement social enregistrées chaque année à Houilles. Quelle est la volonté de la Ville en matière de logement social ? Comment et où effectuer sa demande ? Quelle est la réalité de l'offre ? Quels sont les délais d'attente ?... *L'Ovillois Mag'* vous dit tout sur la question du logement social à Houilles et sur les compétences respectives de la Ville, de l'Agglo et des bailleurs sociaux dans ce domaine.

3 questions posées à...

Gaëlle Broutin, adjointe au maire déléguée à l'action sociale et aux solidarités.



Quelle est la politique de la Ville en matière de logement social ?

La ville de Houilles dispose d'un parc social d'environ 2200 logements, dont 15 % ont été construits ces dernières années, un taux deux fois supérieur à la moyenne départementale [8,3%]. La part du logement social dans l'ensemble du parc résidentiel ovillois atteint aujourd'hui 15 %. Cette accélération, notamment entre 2014 et 2019, à répondre aux obligations de la loi SRU¹, s'est faite sans vision globale et sans le souci de proposer un aménagement cohérent du territoire. La conséquence a été une forme de mitage urbain, en particulier dans les zones pavillonnaires, auquel nous avons mis fin ces derniers mois. Il ne s'agit pas de ne plus construire de logements, dont des logements sociaux, mais de le faire dans des zones qui le permettent [desserte en transport, commerces, services publics, voirie...]. Nous sommes attachés à faire valoir la spécificité de notre territoire, déjà fortement urbanisé, pour implanter des logements collectifs de manière plus raisonnée. De plus, la mixité sociale nous conduit à refuser les opérations de logements 100 % sociaux et à intégrer ce type d'habitat, à hauteur de 20 ou 30 %, dans des programmes collectifs où il existe aussi du logement privé.

Que pouvez-vous nous dire de la réforme du système d'attribution des logements sociaux ?

Dans le cadre de la loi ELAN², la communauté d'agglomération s'est saisie de la possibilité de mettre en place un système de cotation. Le maire, Julien Chambon, a été à la manœuvre en tant que vice-président chargé de l'habitat pour fixer les objectifs dont le premier est de favoriser l'accès aux habitants des communes de la CASGBS. La Ville a donc travaillé, avec les services de l'Agglo et l'ensemble des communes du territoire, à la mise en place d'une nouvelle procédure d'attribution des logements, basée sur un système de cotation par points. Historiquement, à Houilles, l'attribution était fondée sur l'ancienneté de la demande. Depuis fin janvier, la demande est plus précisément qualifiée au regard de nouveaux critères pondérés, relatifs à la situation personnelle des demandeurs : Ovillois qui attendent un logement depuis

“ La cotation permet de prioriser les demandes des Ovillois, notamment celles des familles monoparentales. ”

longtemps, jeunes actifs et étudiants, familles monoparentales, retraités et personnes en situation de handicap ou de précarité. Notre objectif est également d'encourager le parcours résidentiel des locataires dans des logements adaptés aux différentes étapes de la vie jusqu'à l'accession à la propriété. Ces situations, parmi d'autres, sont valorisées par une cotation que chaque demandeur est en mesure de connaître. Ce nouveau dispositif sera explicité aux demandeurs par le service logement de la Ville et je le ferai aussi lors des permanences logement que je tiens. Cette cotation permet de se voir attribuer des bonus, selon sa situation, mais aussi des malus [impayés, problèmes de voisinage, refus systématique des propositions...]. Certes, un logement social, c'est un droit, mais il implique aussi des devoirs. Et nous sommes très soucieux de cet équilibre-là.

À Houilles, l'offre de logements sociaux est-elle en adéquation avec la demande ?

L'analyse des besoins sociaux de la commune, réalisée en juillet 2021, nous permet de mieux mesurer le rapport entre le nombre de demandes et le nombre d'attributions via un indicateur dit de « pression globale ». Cet indice, qui est actuellement à Houilles de 8,8%, soit 8 logements attribués pour 100 demandes, est supérieur à la moyenne du département [6,6%] et de l'Agglo [8%]. Afin de faire progresser l'adéquation de l'offre, nous devons travailler sur deux problématiques. La première est relative à la taille des logements, en sur- ou sous-représentation. Près de 50% des demandes concernent des T2 et des T3, alors que le parc en contient moins d'un tiers et que très peu de grands appartements sont disponibles. A contrario, les T3 représentent 45% du parc pour 31% de demandes. Enfin, très peu de grands appartements sont disponibles. Seconde problématique : le type des logements qu'il nous faut rééquilibrer pour l'adapter à la disparité des ressources des demandeurs. Actuellement, plus de 88% du parc, soit 8 logements sur 10, sont des logements sociaux de type HLM; 2,6% des logements intermédiaires; 7% des logements très sociaux à vocation d'insertion.

1. Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains.
2. Loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique.

Loi SRU, des objectifs insoutenables

Dans le cadre de la loi SRU, la ville de Houilles est tenue de disposer d'un taux de 25% de logements sociaux, proportionnel à son parc résidentiel, à l'horizon 2025. Un objectif difficile à atteindre quand on connaît la forte densité de sa population (de l'ordre de 7300 habitants/km²) et les contraintes foncières (rareté et coûts des terrains) auxquelles la ville est soumise. Selon la procédure de rattrapage triennale 2020-2022 imposée par l'État, la Ville devrait être en mesure de créer 718 nouveaux logements sociaux courant 2022. « Objectivement, ce rattrapage est intenable au risque de défigurer Houilles et de sacrifier son identité. Non seulement en raison des délais trop courts, mais aussi par manque d'infrastructures adaptées à une telle augmentation de population. Si nous mettons actuellement un frein aux projets immobiliers, ce n'est pas pour exclure de nouveaux arrivants, mais bien pour repenser en profondeur l'aménagement de notre territoire et prévoir son avenir. Notre volonté politique est de répondre en priorité aux besoins de la ville et de ses habitants et de préserver sa diversité et son équilibre social, non d'obéir à des quotas irréalistes », explique le maire, Julien Chambon. Concrètement, le dispositif SRU est



Christine Royaut-Zigone

“ Notre volonté est de répondre en priorité aux besoins de la ville, non d'obéir à des quotas irréalistes. ”

scrupuleusement encadré par l'État dont les services contrôlent chaque année les communes au regard de leurs obligations. Lors de ce bilan annuel, celles n'atteignant pas le taux légal imposé font l'objet d'un prélèvement annuel sur leurs ressources fiscales, proportionnel au nombre de logements manquants pour atteindre les 25% en 2025. Les communes gardent toutefois la possibilité de déduire de ce prélèvement les montants investis en faveur du logement social via le mécanisme de surcharge foncière. Lorsque les villes sont déficitaires ou carencées, elles sont soumises à des obligations triennales de rattrapage, à la fois quantitatives (nombre minimal de logements sociaux à financer ou à mettre en service sur la période triennale) et qualitatives (en vue d'assurer une répartition équilibrée entre des différents types de logements sociaux).



Christine Royaut-Zigone

Demande de logement social, un accompagnement personnalisé



Caroline Raymond-Zigant

Aujourd'hui, les demandes de logement social sont centralisées. Il suffit donc au demandeur de remplir un formulaire unique pour que son dossier soit partagé entre tous les acteurs du logement social (mairie, bailleurs sociaux, collecteurs du 1% logement). De plus, il lui est possible d'effectuer sa demande auprès du guichet enregistreur de son choix, ou en ligne via la plate-forme nationale demande-logement-social.gouv.fr.

À Houilles, le pôle logement du centre communal d'action sociale (CCAS) assure cette mission d'enregistrement des demandes de logement social pour tous

les résidents de la commune. « *L'avantage de passer par notre intermédiaire est de bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans la constitution et l'instruction des dossiers, en particulier en ce qui concerne la vérification des pièces justificatives et la validité de la demande avant son envoi* », explique la responsable du service logement. La demande peut concerner jusqu'à huit communes du département (ou de la Région Île-de-France). Après son dépôt, le dossier est transmis à la préfecture qui attribue au demandeur un numéro unique d'enregistrement (valable sur l'ensemble du département et/ou de la Région). Attention toutefois : pour rester valide, la demande doit être renouvelée et actualisée chaque année (composition et ressources du

foyer, changement de situation personnelle ou professionnelle...).

L'offre de logements dépend essentiellement de sa mise à disposition par les bailleurs et de la réalisation de nouveaux programmes. Le parc de logements sociaux est divisé en plusieurs contingents : mairie, préfecture, 1% logement... En fonction des disponibilités, les bailleurs sociaux organisent régulièrement des commissions d'attribution. La municipalité est en mesure de proposer trois candidats par commission, mais la décision finale d'attribution revient aux bailleurs. La nouvelle procédure d'attribution adoptée permettra désormais de prioriser certaines demandes au regard de la situation personnelle des demandeurs. Néanmoins, en raison du manque de logements, de leur faible rotation et de l'accroissement du nombre de demandes, les délais d'attente sont longs. À Houilles, ils sont actuellement de l'ordre de cinq ans pour l'obtention d'un logement de type T1, T2, ou T3, mais au-delà pour un logement plus grand.

Espace de travail à la résidence étudiante Malraux.



Caroline Raymond-Zigant

Résidence Marceau : des travaux de réhabilitation prévus

Construite en 1984 dans le centre-ville, la résidence Marceau (composée de 188 logements collectifs et individuels) fera bientôt l'objet d'un vaste programme de rénovation, pour un coût prévisionnel de 4 075 000 €. Celle-ci sera confiée au bailleur social 1001 Vies Habitat, qui financera l'ensemble du programme de réhabilitation des 163 logements collectifs dont il est propriétaire. À noter qu'une réhabilitation à l'identique des 25 logements individuels en copropriété privée est aussi envisagée.

Objectif : améliorer les performances thermiques des appartements et le confort des habitants, tout en valorisant l'image de la résidence et son insertion dans l'environnement. L'ensemble des travaux concernera le ravalement et la requalification des façades, le remplacement de la couverture ainsi que la rénovation des terrasses, des garde-corps des balcons et des menuiseries extérieures des logements. L'opération consistera également à équiper les appartements de nouveaux radiateurs à inertie

et chaleur douce et d'un système de ventilation hygro-réglable (VMC). Les travaux, dont les études préliminaires sont en cours, devraient commencer début 2023 pour une durée prévisionnelle de 18 à 24 mois.



PLUS, PLS, PLI, PLAI : quelles différences ?



Il existe quatre types de logements sociaux à loyers modérés, accessibles aux locataires en fonction de leurs ressources. Ils sont désignés par des sigles (PLUS, PLS, PLI et PLAI), correspondant aux modes de financement qui ont permis de les construire.

- **Les logements PLUS** sont financés par le prêt locatif à usage social et représentent la grande majorité du parc social à l'échelle nationale. Ils correspondent à des logements de type HLM et répondent à un objectif de mixité sociale.

- **Les logements PLS et PLI**, respectivement financés par le prêt locatif social et le prêt locatif intermédiaire, sont des logements dits « intermédiaires », principalement destinés aux classes moyennes. Ils sont attribués aux familles dont les revenus sont trop élevés pour accéder aux locations PLUS, mais trop bas pour pouvoir se loger dans le secteur privé.
- **Les logements PLAI**, financés par le prêt locatif aidé d'intégration, sont réservés et attribués aux locataires en situation de grande précarité.

Tableau des bailleurs sociaux à Houilles

Bailleurs sociaux	Nombre de logements
Seqens	627
1001 Vies Habitat	607
SCIC Habitat Île-de-France	336
Les Résidences Yvelines Essonne	301
Batigere	120
SA HLM Emmaüs	68
IN'LI	60
SA HLM Logirep	52
SA HLM Le Moulin Vert	30
Association FREHA	23
SA HLM La Sablière	18
Dispositif IML	8
Soliha Yvelines Essonne	6
Immobilière 3F	6

FÉVRIER



Vendredi 4

LES MIDIS DE L'AUDITORIUM

Mini-conférence musicale sur la découverte de la harpe contemporaine avec des professeurs du conservatoire. Une façon d'enrichir sa pause déjeuner!

🕒 12 h 15.

📍 Auditorium du conservatoire.

📄 Tout public, gratuit, réservation conseillée.



Samedi 5

FEUTRAGE À L'AIGUILLE

Réalisez des animaux en volume à partir de laine cardée.

🕒 10 h (enfants, dès 7 ans),
14 h 30 (adultes).

📍 Médiathèque.

📄 Gratuit sur inscription.

Mardi 8

LES BŒUFS

Pour les passionnés de musique! Sous le signe de la rencontre et de l'éclectisme, ces soirées musicales sont menées tambour battant par des animateurs au diapason!

🕒 20 h 45.

📍 Le Triplex.

📄 Tout public, gratuit, réservation conseillée à La Graineterie.



Samedi 12

CASQUE DE RÉALITÉ VIRTUELLE

Découvrez le casque VR de la console PS4 : une façon de s'immerger au cœur d'une nouvelle expérience de jeu.

🕒 14 h 30 et 15 h 30.

📍 Médiathèque.

📄 Dès 12 ans, gratuit sur inscription.

Samedi 12

RICK LE CUBE : VERS UN NOUVEAU MONDE

Voici la troisième saga des aventures du petit personnage cubique qui n'a pas froid aux yeux! Mélangeant film d'animation, musiques acoustique et électronique, interactivité, ce spectacle raconte une odyssée futuriste. L'histoire de Rick qui part pour retrouver sa famille, prise au piège d'un vaisseau qui avale toute forme de vie sur son passage... Comme dans un jeu vidéo, on suit le héros et on voyage à ses côtés vers un nouveau monde, à la frontière entre le réel et le virtuel!

🕒 Samedi 12 février, 17 h.

📍 La Graineterie.

📄 Dès 5 ans, payant sur réservation.

Samedi 12

BÉBÉS LECTEURS

Écouter les lectures et les comptines, observer les jeux de doigts avant de raconter.

🕒 10 h.

📍 Médiathèque.

📄 De 0 à 3 ans, gratuit sur inscription.

Samedi 12

CAFÉ, LECTURE & CO

Vous avez un coup de cœur ou un coup de griffe à partager sur un livre, un film, une série ou une exposition? Venez en discuter ou simplement écouter!

🕒 10 h.

📍 Médiathèque.

📄 Adultes, gratuit sur inscription.



Mercredi 16

LA CALIFORNIE

Cette odyssee, aux airs de rêve américain, nous entraîne des plus grands sites naturels aux villes les plus emblématiques comme San Francisco ou Los Angeles, en passant par la légendaire Route 66!

- 🕒 15 h.
- 📍 La Graineterie.
- 🎟️ Dès 9 ans, payant sur réservation.



Samedi 19

JARDINONS, C'EST LA SAISON !

Découvrez le *kokedama*, ce nouvel art végétal japonais qui utilise des sphères entourées de mousse sur lesquelles s'épanouissent des plantes.

- 🕒 10 h.
- 📍 Médiathèque.
- 🎟️ Adultes, gratuit sur inscription.



Mardi 22

HEURE CRÉATIVE : LE PORTRAIT PICASSO

Un thème, une technique et l'histoire de l'art en filigrane.

- 🕒 15 h.
- 📍 Médiathèque.
- 🎟️ Dès 7 ans, gratuit sur inscription.

Samedi 26 et dimanche 27

STAGE ATELIER 12 : PAYSAGES URBAINS

Comment rendre vivante une ambiance de ville grâce aux techniques du croquis et de l'aquarelle?

- 🕒 14 h.
- 📍 La Graineterie.
- 🎟️ Dès 16 ans, payant sur inscription.

Du 28 février au 2 mars

STAGE ATELIER 12 : GRAVURE SUR ALUMINIUM

Créez vos propres gravures sur feuilles d'aluminium, en vous inspirant d'objets archéologiques de l'Égypte antique et en utilisant la technique du métal repoussé.

- 🕒 14 h (8-12 ans), 16 h (6-7 ans).
- 📍 La Graineterie.
- 🎟️ Payant sur inscription.

Jusqu'au 12 mars

EXPOSITION PERSONNELLE DE FRANÇOIS DUFEIL

Lauréat de la Biennale de la jeune création 2020, François Dufeil bénéficie à ce titre de sa première exposition personnelle au centre d'art.

- 📍 La Graineterie.
- 🎟️ Tout public, entrée libre.



S'informer et réserver

Conservatoire de Houilles
7, rue Gambetta
Contact : 01 30 86 23 10 /
conservatoire@ville-houilles.fr

La Graineterie
27, rue Gabriel-Péri
Contact : 01 39 15 92 10 /
pole.culturel@ville-houilles.fr
lagraineterie.ville-houilles.fr

Médiathèque Jules-Verne
7, rue du Capitaine-Guise
Contact : 01 30 86 21 20 /
bibliotheque-houilles@ville-houilles.fr

Salle et jardin René-Cassin
1, rue Jean-Mermoz

Le Triplex
40, rue Faidherbe



**ESTIMATION
OFFERTE SOUS 48H**

7 place de la Gare
01 39 15 92 20
houilles@weelodge.fr
www.weelodge.fr

Retrouvez-nous
sur nos réseaux sociaux



Franck

Passionné
par son métier
depuis le 1^{er} jour

Annabelle

Maman épanouie
vous trouvera
votre foyer

Loris

Pour vous
il fera toujours
le maximum

Sonia

Déterminée
à réaliser
vos rêves

Solenn

Toujours le sourire
pour vous
accueillir

Toute l'équipe de votre agence de Houilles est heureuse de pouvoir vous accompagner dans vos futurs projets immobiliers en cette nouvelle année 2022, son nouveau responsable Franck FARDEL ainsi que tous les conseillers vous accueilleront avec plaisir pour réaliser vos rêves.

SEEM
Groupe Fareneit

La performance du Génie Climatique
« *Construisons demain ensemble !* »

Chauffage, Climatisation, Ventilation,
Gaz, Plomberie, Maintenance et Installation

ZAC DES BOIS ROCHEFORT – 21, rue Georges Méliès - 95240 CORMELLES EN PARISIS
Telephone : 01.61.04.36.37 | Email : seem@fareneit.fr | www.fareneit.fr



MUSIQUE

Gérard Bertram, la musique chevillée au corps

La musique est pour Gérard Bertram une véritable passion qui rythme son quotidien et nourrit ses rêves. Déjà, tout petit, il écoutait les répétitions de l'orchestre de la Maison de la Radio alors qu'il attendait sa mère, journaliste à l'ORTF. Adolescent, l'Ovillois se forme à la guitare classique et au jazz dans plusieurs conservatoires, puis entreprend des études de musicologie à la Sorbonne. « Parallèlement à mes études, je faisais partie d'un groupe de rock progressif. Nous avons déjà composé deux albums quand nous avons assuré les premières parties de Pink Floyd et de Frank Zappa », raconte-t-il. Gérard Bertram intègre ensuite l'Éducation nationale en tant que professeur de musique, et enseigne pendant une quarantaine d'années au collège Colette de Sartrouville. « Je compte parmi mes anciens élèves l'actrice Mélanie Thierry ou encore le contre-ténor Philippe Jaroussky », souligne-t-il fièrement. Tout au long de son parcours d'enseignant, le compositeur enregistre avec les élèves plus d'une centaine de chansons et de musiques originales donnant naissance à différents albums et spectacles. « Mon mot d'ordre a toujours été la créativité et les possibilités qu'offre la musique sont infinies. Elle peut nous transporter dans des mondes incroyables! »

Lors du premier confinement, Gérard Bertram compose l'album *Il Maestro*. Disponible aujourd'hui sur les plates-

formes musicales, il raconte l'histoire d'un petit garçon devenu musicien. Un disque où les inspirations de l'artiste se mêlent à une approche plus contemporaine de la musique symphonique. « Quand on fait référence à celle-ci, on pense à des compositions vieilles de 300 ans. Or, il est possible d'en créer aujourd'hui et j'invite les jeunes musiciens à le faire car, la musique, ce n'est pas que des chansons! » Actuellement, il prépare un disque en collaboration avec des chanteuses d'opéra. Mais son plus grand souhait aujourd'hui, c'est de « réaliser le spectacle d'*Il Maestro*! ».

“ Mon mot d'ordre a toujours été la créativité et les possibilités qu'offre la musique sont infinies. ”



REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



@ville_houilles

PARTAGEZ

ÉCHANGEZ

PARTICIPEZ



Ville de Houilles



@Villehouilles



ville_houilles



@ginkgo_houilles



VILLE DE
HOUILLES



ASSOCIATION

Les Locodingos, la passion de la marche athlétique

Solidarité, dépassement de soi et convivialité. Telles sont les valeurs de l'association Les Locodingos, qui promeut la pratique de la marche athlétique de loisir. Une discipline sportive encore peu connue, mais aujourd'hui en plein essor.

Cela dit, la marche athlétique de loisir est loin d'être de tout repos. Alliant vitesse et endurance, elle demande en plus une réelle maîtrise technique : marcher très rapidement, sans jamais courir. « C'est un sport très complet et exigeant, sans limite d'âge, non traumatisant pour les

articulations, et que nous enseignons dans une ambiance amicale et solidaire. D'ailleurs, notre devise, "toujours solidaires, jamais solitaires", illustre bien l'importance de cet esprit d'entraide entre marcheurs », explique le président de l'association, Alain Tronel.

Chaque jeudi soir, les adhérents de l'association se retrouvent devant le château de Maisons-Laffitte pour s'entraîner et se préparer aux différentes manifestations de marche athlétique. « Nous participons par exemple à la marche nocturne Paris-Versailles-Mantes, à celle de la Bièvre

ou encore à La Frappadigue de Sartrouville, toujours dans un esprit solidaire et non compétitif, car il n'y a en effet aucun classement final », précise le président de l'association.

Toujours prête à accueillir de nouveaux membres, l'association Les Locodingos espère voir grossir ses rangs cette année. « Nous invitons les Ovillois à venir s'essayer à cette activité très dynamique. Et je ne serais pas étonné qu'ils se découvrent des capacités physiques et mentales insoupçonnées ! », conclut Alain Tronel.

Le magazine municipal s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les élus composant le conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal conformément au règlement intérieur. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

/ GROUPE DE LA MAJORITÉ /

/ GROUPES D'OPPOSITION /



Quand être élu signifie agir

Ce début de mandat, outre qu'il s'est effectué dans un contexte de crise sanitaire qu'il a fallu gérer et qui a ralenti l'action municipale, aura été celui des découvertes au fil de l'ouverture des dossiers. Chacun savait le sous-investissement des dernières années dans les équipements d'avenir, le manque d'anticipation, mais le mauvais état et l'adaptation de beaucoup d'équipements publics se sont révélés bien pires encore. L'audit du patrimoine, initié par notre majorité l'a objectivé. L'exemple de la crèche Charles-de-Gaulle est particulièrement éclairant sur les méthodes et l'inaction du passé. Le 21 juin 2021, le département a demandé la fermeture immédiate de l'établissement. Un dialogue avec la PMI nous a permis de maintenir l'ouverture de la crèche pendant un an. La Ville a engagé, immédiatement, des travaux conservatoires.

Cette situation, que nous avons découverte, était bien connue de l'équipe municipale précédente, régulièrement alertée sur le bâtiment et son usage. En effet, dès février 1994, le médecin du service unifié de l'enfance conclut son rapport en indiquant que la crèche n'est pas adaptée « *aux normes souhaitables pour un bon accueil des enfants* ». À cette première alerte, dont la municipalité en place n'a pas tenu compte, se sont succédé d'autres rapports pointant les mêmes lacunes pendant 27 ans.

Qu'à cela ne tienne, vous nous avez élus pour changer profondément cette ville. Nous le faisons et avons engagé un lourd travail permettant de livrer une nouvelle crèche Charles-de-Gaulle.

La majorité municipale

C(hambon) discount

Comment croire un maire qui se contredit sans cesse ?

- Qui se félicite du nombre de permis retirés après négociation avec les promoteurs, mais oublie de rappeler qu'il les a pourtant signés.
- Qui promet plus de places de parking en centre-ville, mais en supprime.
- Qui s'inquiète en 2020 de l'urgence à réaliser des travaux pour l'église qui menacerait de s'écrouler, mais envisage seulement une étude.
- Qui dit soutenir les commerçants du marché, mais ne constitue toujours pas la commission municipale sur le sujet.

La réalité, c'est que notre édile BRADE

- LA TRANSPARENCE, en bloquant la transmission des dossiers aux oppositions.
- LE DÉBAT, en refusant de soumettre un amendement au vote alors que la question de la limite des temps de parole fait débat au sein du conseil, en supprimant des commissions comme celle de l'urbanisme, en réduisant le nombre de conseils municipaux...
- SON ENGAGEMENT À ÊTRE UN MAIRE À 100%, en devenant conseiller départemental et vice-président de Seine-et-Yvelines numérique.
- L'ÉTHIQUE POLITIQUE, en organisant un meeting pour la présidentielle par « engagement personnel » ou une séance de vaccination « spéciale élus de la majorité et leurs familles » en mairie.

La liste est longue et notre tribune est contrainte.

Ne vous laissez pas bernier par les produits d'appel (la concertation, la révision du PLU, les votes participatifs, etc.), les vidéos promotionnelles et les lettres d'information sur papier glacé. Soyez des citoyens vigilants!

Les élus du groupe ID Commune,
contact@idcommune.com
www.facebook.com/IDcommune



Aidons les élèves !

La pandémie et sa gestion ont fragilisé le parcours scolaire de nombreux jeunes Ovillois. Il est grand temps de leur donner les meilleurs moyens de réussite scolaire.

La majorité du conseil municipal a décidé, fin 2021, de revenir à la semaine de quatre jours d'école, ce qui correspond à une demande majoritaire des parents et des enseignants. Pourtant, la semaine de quatre jours et demi permettait d'étaler les apprentissages fondamentaux sur cinq matinées au lieu de quatre, car la concentration est meilleure le matin, et cela avec une moindre fatigue des élèves.

La France possède le nombre de jours d'école le moins élevé des pays de l'OCDE pour un nombre total d'heures plus élevé en moyenne, avec des résultats médiocres de son enseignement par rapport aux autres pays de l'OCDE. Et, en France, plus qu'ailleurs, le système scolaire reproduit trop les inégalités sociales.

Il faut donc se donner les moyens d'améliorer la réussite scolaire et lutter contre le décrochage.

Et, pour cela, la municipalité a un rôle à jouer aux côtés de l'école.

Notre groupe propose, entre autres, de véritables animations pendant les temps périscolaires, un Plan mercredi ambitieux, le retour à des effectifs moins élevés dans les études, un tarif individualisé pour les activités périscolaires... Voilà des mesures susceptibles de favoriser l'épanouissement personnel et la réussite scolaire de tous les jeunes Ovillois.

Les élus Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire
Facebook : fb.me/ElusAcesHouilles
aces-houilles@protonmail.com



VILLE DE
HOUILLES

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 22 mars, 19 h.
Mairie, salle Schœlcher.

SECRÉTARIAT DES ÉLUS

Accueil : 0130 86 32 12,
julien.chambon@ville-houilles.fr

Saint Germain
bouclesdeSeine

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 10 février, 19 h.
Espace Chanorier,
Croissy-sur-Seine.

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

« Houilles, la ville que j'aime »

Julien Chambon (6^e vice-président
chargé de l'habitat, du logement et de
la gestion des aires d'accueil) :
julien.chambon@ville-houilles.fr

Florence Dufour :
florence.dufour@ville-houilles.fr

Christophe Haudrechy :
christophe.haudrechy@ville-houilles.fr

Ewa Labus :
ewa.labus@ville-houilles.fr

Nicolas Lemette :
nicolas.lemette@ville-houilles.fr

Céline Prim :
celine.prim@ville-houilles.fr

« ID Commune »

Grégory Leclerc :
leclerc.gregory@ville-houilles.fr

Fleur Michel :
michel.fleur@ville-houilles.fr

SOCIAL

Les permanences éducatives, un levier pour l'éducation

Placée sous l'égide du département, la protection de l'enfance vise à prévenir ou à réduire les dangers auxquels un mineur peut être exposé. C'est dans ce cadre préventif qu'ont été mises en place, début 2021, des permanences éducatives à Houilles.

Rattachées au service de prévention précoce qui agit sur le territoire Boucle-de-Seine, ces permanences prennent la forme de rendez-vous gratuits au cours desquels parents et/ou enfants peuvent exposer leur situation et être écoutés. « Les parents peuvent s'y rendre pour tous problèmes perturbant l'épanouissement de leur enfant tels que des difficultés scolaires, une situation de handicap, des problèmes d'addiction ou familiaux. Notre but étant d'intervenir en prévention d'un danger ou d'un risque nécessitant une prise en compte des besoins à travers des mesures de protection », explique Marie-Pierre Chalard, référente prévention au pôle enfance jeunesse de Chatou.

Le service de prévention précoce agit en partenariat avec différents acteurs de la Ville comme Le Ginkgo, les établissements scolaires, les équipes d'animation et les associations locales. « Nous souhaitons être au plus près des familles en nous adaptant à leurs demandes et en faisant en sorte d'y répondre rapidement. Nous leur donnons également des informations et des conseils éducatifs personnalisés et les orientons, si nécessaire, vers des services plus adaptés », conclut Marie-Pierre Chalard.

Les lundis, de 13 h 30 à 17 h 30, et les jeudis, de 8 h 30 à 12 h, au CCAS. Sur rendez-vous au 0674.88.32.76 ou mpchalard@yvelines.fr.



TITRE DE TRANSPORT

Navigo, un passeport pour la culture

Musées, théâtres, cinémas, salles de spectacles, festivals, le passe Navigo ne se contente plus de vous y emmener. Il vous offre désormais des avantages et des réductions et s'étend à toute l'Île-de-France. Pour en profiter pleinement, il vous suffit de détenir un abonnement Navigo en cours de validité à la date de visite de l'établissement culturel ou de la manifestation. Déjà proposée dans plus de 300 établissements culturels partenaires, cette initiative culturelle, fruit d'un partenariat entre la Région, Île-de-France Mobilités et le Comité régional du tourisme Paris Île-de-France, a vocation à s'enrichir régulièrement de nouvelles propositions. Alors, quelle sera votre prochaine sortie ?

Plus d'infos : iledefrance-mobilites.fr, rubrique « Actus ».

La jeunesse
ovilloise a désormais
un compte Instagram !

Retrouvez toute l'actualité jeunesse sur [@ginkgo_houilles](https://www.instagram.com/ginkgo_houilles) ou en scannant le code ci-contre :



ENVIRONNEMENT

Les déchets verts, une ressource valorisée

Du 1^{er} février au 25 mars, les agents du service environnement procéderont à la taille des arbustes ainsi qu'à celle des arbres des espaces verts de la commune. Afin d'optimiser ces déchets verts, le produit issu de la taille est réduit sur place, sous forme de copeaux, grâce à un broyeur de végétaux. Le broyat ainsi obtenu permet d'être directement valorisé et utilisé comme paillis au pied des massifs des arbustes

et des arbres. Ce tapis végétal, réparti sur un sol préalablement désherbé et aéré, possède de multiples vertus : il bloque la germination et la croissance des mauvaises herbes, évite le dessèchement de la terre en été, protège le sol de l'érosion et favorise une bonne croissance des végétaux en limitant les écarts thermiques du sol. Une fois dégradé, le paillis est incorporé au sol et permet de l'enrichir en éléments nutritifs.



ACTIVITÉ

Bienvenue à...



Alaska

Commerce d'alimentation générale : produits à base de CBD, épicerie exotique, produits bio et surgelés, boissons, cosmétiques, service Mondial Relay... Du lundi au samedi, de 9 h à 20 h ; dimanche, de 9 h à 13 h.
5, rue de l'Église.

Contact : 09 83 71 03 09 -
wilbertinnocent@gmail.com.



Jobfull

Formation permettant d'améliorer son employabilité en définissant son projet professionnel, en postulant adéquatement aux offres d'emploi et en réussissant ses entretiens d'embauche.

Contact : 07 82 73 34 80
contact@jobfull.fr / jobfull.fr.



*La Compagnie
du cheveu*

Salon de coiffure qui réalise des brushings, tissages, soins, perruques, tresses, nattes... Vente de cosmétiques bio. Du mardi au samedi, de 10 h à 19 h, au 15 bis, boulevard Jean-Jaurès, avec ou sans rendez-vous.

Contact : 09 83 87 30 37.



Lord & Co Sport

Studio « sport et bien-être » proposant diverses activités : électrostimulation (perte de poids, tonification, mal de dos, immunité), ultrasons, vélo elliptique, cryothérapie localisée, bilan corporel, coaching personnalisé...

Contact : 06 21 25 75 84
(5, rue Gambetta).

HÔTEL DE VILLE

16, rue Gambetta, CS 80330, 78800 Houilles.
Tél. : 0130 86 32 32.

Lundi et jeudi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h 30 ;
mardi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 19 h (17 h 30 en période estivale) ;
mercredi : 8 h - 12 h, 13 h 30 - 17 h 30 (8 h 30 en période estivale) ;
vendredi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h ; samedi : 8 h 30 - 12 h (état civil).

Les services état civil et social sont fermés le jeudi matin.

SERVICES MUNICIPAUX

Social (CCAS)

1, rue Jules-Guesde.

- **Aide sociale, logement et CCAS** : 0130 86 32 70.
- **Portage de repas et téléassistance** : 0130 86 32 99 / 37 11.
- **Animations et actions de prévention** : 0130 86 32 70.
- **Soins infirmiers à domicile (SIMAD)** : 0161 04 32 81, idec1@simad.fr.
- **Petite enfance** : 0161 04 20 40.
- **Permanence CPAM** : les mardis, R.-V. depuis votre compte Ameli ou au 3646.

Environnement

Nettoisement de la voirie, enlèvement de graffitis, aménagement et entretien des espaces verts, des cimetières.

Accueil : 0130 86 33 88,
contactenvironnement@ville-houilles.fr.

Affaires générales

- **Élections** : 0130 86 32 42, elections@ville-houilles.fr.
- **État civil** : 0130 86 32 41.

Éducation et restauration

32, rue de la Marne.

Accueil : 0130 86 32 81,
scolaire@ville-houilles.fr.

Régie centralisée

Accueil pour les règlements liés à la restauration, à l'éducation et à la petite enfance.

Annexe de la mairie,
parc Charles-de-Gaulle.

Tél. : 0130 86 33 73.

Attention, le jeudi, la régie centralisée ouvre au public de 13 h 30 à 17 h 30.

Urbanisme

18, rue Gambetta.

Accueil : 0130 86 33 35 (autorisations d'urbanisme), 0130 86 33 41 (foncier).
info-urbanisme@ville-houilles.fr

Réception du public sur rendez-vous uniquement : 0130 86 33 09.

Lundi, mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h 30 (17 h le vendredi).

LE GINKGO

7-9, boulevard Jean-Jaurès.

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9 h - 12 h, 13 h 30 - 18 h. Jeudi : 13 h 30 - 17 h 30.
Sauf veille de vacances scolaires et semaine d'inscriptions aux colonies de vacances.

Sports et vie associative

Tél. : 0130 86 33 70 / 71, sport@ville-houilles.fr

Jeunesse

Tél. : 0161 04 42 60,
jeunesse@ville-houilles.fr

SÉCURITÉ

Police municipale

8, allée Félix-Toussaint.
Tél. : 0130 86 37 72.

Commissariat de Houilles

80, rue Hoche.
Tél. : 0161 04 76 00.
Urgence : 17.



NAISSANCES

Sébastien Geste,
Raphaël Nicolas Courriades,
Léa Issadi,
Violette Nguenkam Tchameni,
Camille Lemoigne,
Timothée Barul,
Lise Renard, Louka Paquelet,
Ania Ami Saada,
Arsène Saudemont,
Oshitha Wattage.



MARIAGES

Yolande Luce
et Gilles Madec,
Nora Ziani et Samir Zaidi,
Milène Ramos
et Maxime Michel.



DÉCÈS

Janine Landos
née Guillard,
André Richard-Nam,
Marie-Thérèse Bosc
née Dal,
Jacques Patin,
Brahim Wordougou,
Geneviève Solier
née Theveny,
Colette Cesleau,
Martine Hervé
née Joly,
Mickaël Baclot,
Fatiha Rabia née Zaïm,
Jean Cuny,
Gilbert Schietecatte,
Maurice Boy,
Anna Nay née Conan,
Ali Belkhous,
Jean-Claude Gommard,
Jacques Clymans.

CENTURY 21. officimmo

01 39 13 50 00 • ag808@century21france.fr
25 AV. CHARLES DE GAULLE - 78800 HOUILLES

ESTIMATION OFFERTE



Pour assurer à nos clients une transaction en toute tranquillité CENTURY 21, lance un service **EXCLUSIF** en **PARTENARIAT** avec la **SOCOTEC**, sur **21 POINTS** de contrôle dans **6 DOMAINES** techniques distincts



Vendre ou acheter un bien
qui n'a rien à cacher,
c'est bien !



Les diagnostics obligatoires ne couvrent pas tout.
CENTURY 21 innove et crée un contrôle premium en 21 points,
la **CLÉ** pour une transaction en toute transparence.



CENTURY 21
PARLONS DE VOUS. PARLONS BIENS



BOITEUX
— Maison fondée en 1857 —

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

Ecoute • Accompagnement • Respect

Organisation complète d'obsèques

Contrat d'obsèques

Tous travaux de cimetière/Entretien annuel

Transport en France et à l'étranger

PERMANENCE FUNÉRAIRE : 24h/24 - 7j/7

9, rue Pierre Clavillier - 78800 Houilles

01.39.68.61.37

11, rue Gambetta - 78800 Houilles

01.39.68.00.18



MEMORIA
Funérarium

MÉMOIRE, SOUVENIR, HOMMAGE



Salons de recueillement, Salle de cérémonie civile ou religieuse
(jusqu'à 80 personnes).

Salle de convivialité pour accueillir vos proches.

24h/ 24 - 7j/7. Parking gratuit disponible (11 places).

2 à 6 Boulevard de Bezons - 78500 Sartrouville

01.72.55.66.25